

Avis de recrutement sans concours

Adjointes techniques de recherche et de formation

Session 2025

**Direction
des ressources humaines**

**Département de la gestion
et du développement des
compétences**

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 publié au journal officiel n°0078 du 1 avril 2025, deux recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation sont organisés à l'**Université de Strasbourg**, au titre de l'année 2025.

Les adjoints techniques de recherche et de formation sont recrutés, sans concours, par décision de la Présidente de l'université, par branche d'activité professionnelle (BAP), et par emploi-type, conformément aux dispositions des articles 3-2 à 3-4 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et de l'article 51 du décret n° 85 – 1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

BAP	Emploi-type	Nombre d'emploi à pourvoir
G	Opérateur-trice de maintenance	1
G	Opérateur-trice logistique	1

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 7 avril au lundi 5 mai 2025.

1. Conditions à remplir :

Pour être autorisés à concourir, les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par le Code général de la fonction publique (articles L321-1 à L321-3) : nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou appartenant à l'espace économique européen, droits civiques, casier judiciaire vierge, position régulière au regard du service national, aptitude physique.

Aucune condition d'âge, ni de diplôme n'est exigé.

2. Modalités d'inscription :

Les candidats feront acte de candidature sur un dossier mis à leur disposition. Ce dossier comprendra obligatoirement une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Aucun dossier ne sera délivré par le Bureau Recrutement BIATPSS.

**Bureau recrutement
BIATPSS**

Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
drh-recrut-biatss@unistra.fr

Le dossier est hébergé sur le site institutionnel de l'établissement, espace dédié aux recrutements (rubrique « accès direct » - « Travailler à l'Université »). Le candidat doit en imprimer une version avant de le compléter.

Transmission des dossiers :

Les dossiers sont à retourner à l'adresse suivante :

*Université de Strasbourg, DRH – Bureau Recrutement BIATPSS
Bureau 150
4 rue Blaise Pascal, 67081 Strasbourg Cedex*

Les dossiers doivent être confiés aux services postaux en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition soit oblitérée **du lundi 5 mai 2025 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi / envoi en recommandé simple conseillé).**

Tout dossier d'inscription expédié après cette date entraînera le rejet de la demande d'inscription.

3. Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux étapes :

- 1) La commission de sélection, arrêtée par la Présidente de l'Université de Strasbourg, procédera à **l'examen des dossiers de candidature.**
- 2) Les candidats sélectionnés recevront une convocation pour un **entretien** programmé courant juin 2025
La commission auditionnera les candidats selon des modalités qui leur seront précisées sur la convocation.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

4. Nomination :

Les candidats déclarés aptes sont nommés en qualité de fonctionnaires stagiaires au **1^{er} septembre 2025** (affectation au lundi 01/09/2025). Pour ce faire, les services académiques tiendront compte du rang de classement des candidats et du nombre de postes à pourvoir.